



Compte rendu de la réunion du Cluster Protection

12/07/2018

Bureau de la CNARR, N'Djamena

Agenda

- Présentation de l'évaluation dynamique des déplacements et des besoins essentiels des populations dans la cuvette Sud du La Tchad en avril 2018, REACH
- Suivi des points d'action de la dernière réunion du Cluster Protection
- Situation de protection dans la région du Lac Tchad
- Révision du HRP 2018 : Analyse du contexte
- Appui technique sur l'inclusion
- Divers

Participants

VOLLAM, UNICEF, AJDDG, CNARR, ACTED, COOPI, REACH, HI, ATPE, SOS VILLAGE D'ENFANTS, OHCHR, AFDI, IRC

1. Présentation de l'évaluation des dynamiques de déplacement et des besoins essentiels des populations revenues dans la cuvette Sud du Lac Tchad (avril 2018, REACH)

La Responsable d'Évaluations de REACH Camilla Wuensch a présenté un rapport d'évaluation des dynamiques de déplacement et des besoins essentiels des populations revenues dans la cuvette Sud du La Tchad (avril 2018, REACH).

REACH est une initiative conjointe d'ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH développe des outils et des produits d'information qui contribuent de faciliter la prise des décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement.

Concrètement, l'évaluation en question contribue à la réflexion sur la pertinence des interventions humanitaires dans les îles de retour de la cuvette Sud du Lac Tchad ¹visant à accompagner les mouvements de retour. Elle a permis d'identifier les **tendances principales en termes de déplacements, de besoins prioritaires et d'accès aux services de base, ainsi que les enjeux de protection principaux** des populations revenues vivre sur les îles du Lac Tchad.

Il a été noté que les résultats clés de l'évaluation de REACH peuvent servir comme base d'évidence pour l'élaboration de l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) 2019 ainsi que pour orienter le Cluster Protection dans la finalisation de sa stratégie de protection. Il a été retenu que le manque de

¹ Les données ont été collectées dans 26 îles dites « de retour » dans les sous-préfectures de Bol et de Kangallam via divers outils (IC, GD et l'observation directe).

documentation légale (acte de naissance et carte d'identité nationale) pose des problèmes significatifs en termes de protection pour les populations revenues dans la cuvette Sud du Lac Tchad. Ne pas avoir de papiers entrave significativement la circulation des personnes, ce qui à son tour, limite l'accès aux moyens de subsistance. Par ailleurs, il est ressorti que les habitants insulaires se sentent en général plus en sécurité sur les îles que sur la terre ferme et que plusieurs participants ont souligné que la présence militaire dans la cuvette du Lac les rassurent et engendre un sentiment de sécurité.

L'évaluation de REACH a été bien reçue par les membres du Cluster Protection car elle fournit des informations relatives à la protection dans une partie du Lac Tchad où les données sont très limitées. Toutefois, tel que cité par REACH, la thématique de la protection est large et pourrait faire l'objet d'une évaluation à part afin d'avoir une analyse plus approfondie des problématiques qui y sont liées dans le cas des personnes revenues vivre sur les îles.

2. Suivi des points d'action de la dernière réunion du Cluster Protection

- Inscription sur Humanitarian ID :
 - Les membres du Cluster ont été interpellés à se faire inscrire. Il a été rappelé que le gestionnaire d'information d'OCHA Heri Safari (safari3@un.org) reste disponible pour donner un appui.
- Désignation des formateurs pour sensibiliser les forces militaires
 - Le Cluster Protection a développé des messages de sensibilisations sur les principes de l'action humanitaire, le VBG et la problématique de la protection de l'enfant. Ses messages ont été partagés avec le CM-COORD et sera complété par 1.) une intervention du Cluster Protection auprès d'un public d'officiers militaires capable de retransmettre et d'expliquer les enjeux et les défis de ce sujet pour les militaires. L'intervention est planifiée pour le 20 août pour une durée de 2 heures, 2.) des sessions de sensibilisations (2 jours par localité) sur le VBG en septembre menées par la Chargée de Protection Principale (SGBV) Nadine Nyoya du HCR. Les termes de références seront communiqués ultérieurement.
- Termes de Référence pour le Comité d'orientation stratégique du Cluster Protection
 - Tenu compte des priorités concurrentes du Cluster Protection la finalisation des TdR du COS a été repoussée pour le mois de septembre.

3. Situation de protection dans la région du Lac Tchad

Les données de monitoring de protection pour le mois de juin 2018 ont été présentées. Le mois de juin 2018 a vu une augmentation de l'ampleur des attaques et incursions des groupes armés dans la région du Lac Tchad contre les positions de militaires et lieux de déplacements. Au total, 166 incidents de protection ont été rapportés au cours du mois sous revue ; ce qui signifie une augmentation de 98 % des cas de protection comparativement aux cas enregistrés en mai 2018. Ces incidents rapportés comprennent : les violations du droit à la propriété majoritairement rapportées par des hommes; les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique ; les violences sexuelles basées sur le genre; et les violations du droit à la liberté, notamment des arrestations arbitraires. Les auteurs présumés des cas rapportés en juin 2018 sont en premier lieu (à 47 %) des membres des groupes armés.

La fin de l'opération de la Force Multinationale Mixte (FMM) 'Amni Farkhat' pris fin début juillet ce qui signifie des mouvements des militaires vers la terre ferme et rend pertinent les sensibilisations des militaires sur les principes de protection pendant la phase de stabilisation qui s'annonce.

Des incidents de morts liés à la manipulation ou à l'explosion d'engins explosifs improvisés dans la région du Lac Tchad ont été constatés. Il a été recommandé que le Cluster Protection développe des messages de sensibilisations pour les populations affectées sur les risques liés à la contamination par Engins Explosifs Improvisés (EEI) ou Restes d'explosifs de Guerre (REG) dans la région du Lac Tchad. L'implication du Haut-Commissariat National de Déminage (HCND) en tant qu'autorité nationale en matière d'action contre les mines a été relevée.

Point d'action :

- Elaboration et diffusion des messages de sensibilisations en Français et langues locales (Arabe, Kanembou et Boudouma) des messages de sensibilisation sur les Engins Explosifs Improvisés (EEI) ou Restes d'explosifs de Guerre (REG) dans la région du Lac Tchad. Responsable : Coordinatrice du Cluster Protection et co-lead de la CNARR en collaboration avec Humanité et Inclusion.

4. Révision du HRP

Dans le cadre de la révision du HRP 2019, les membres du Cluster ont abordé une réflexion sur le besoin de réviser les objectifs stratégiques du Cluster Protection tels que définis dans le HRP 2018 :

- **Assurer l'assistance aux victimes** d'incidents de protection (des cas de violations des droits de l'homme), en fournissant des services clés
- **Prévenir et réduire la vulnérabilité** des personnes exposées aux risques de protection les plus urgents et les plus graves dans les situations de crise humanitaire au Tchad
- **Renforcer les structures sociales de base et communautaires existants**, pour soutenir l'environnement protecteur et les solutions durables
- **Assurer la transversalité de la protection** dans tous les secteurs

Il a été retenu qu'il n'y a pas eu d'événements qui méritent une modification de ses objectifs. En revanche, il a été recommandé de revoir les indicateurs HRP du Cluster Protection, et en particulier l'indicateur numéro 3 'Nombre de personnes bénéficiant du plaidoyer mené pour favoriser l'accès à des solutions durables et la cohésion sociale car les données collectées par les membres du Cluster ne permet pas de renseigner cet indicateur.

La zone d'intervention du Cluster Protection a de nouveau été mise en question par rapport aux besoins de protection des retournés Tchadiens non-couverts dans le Sud. Les membres du Cluster ont été informés qu'une rencontre entre OCHA et le HCR a eu lieu pour clarifier l'interface entre le modèle de coordination pour les réfugiés gérés par le HCR et le modèle de coordination inter-cluster qui s'applique principalement dans les situations de déplacements internes comme dans la région du lac Tchad. Il a été relevé que cette question doit être sujet des discussions approfondies et apportée à l'attention du Coordinateur Humanitaire avec des recommandations.

Point d'action :

- La Coordinatrice du Cluster Protection est censé de proposer des indicateurs qui cadre avec les activités des membres du Cluster.

5. Appui technique sur l'inclusion

Humanité et Inclusion est disponible pour apporter un appui technique sur l'inclusion au profit des membres du Cluster Protection à travers une formation.

Point d'action

- Humanité et Inclusion à proposer des termes de références pour une formation sur l'inclusion de 2 jours en septembre 2018.

6. Divers

- La Coordinatrice du Cluster Protection a fait une **mise à jours des activités du Cluster Protection auprès du HCT** le 27 juin. La présentation est jointe en annexe.
- Lors de **l'atelier technique en vue de l'élaboration d'une stratégie de stabilisation régionale pour la région du bassin du lac Tchad affectées par Boko Haram** tenu à N'Djamena le 28-29 juin 2018, la Coordinatrice du Cluster Protection a fait une intervention qui vise à assurer que les principes de protection des personnes déplacés internes soient prise en compte et reflété dans l'élaboration de la stratégie en question. La présentation est jointe en annexe.